

LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, INTERCULTURALITÉ - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# MASTER LLCER Études germaniques : Études nordiques

Les **Études nordiques** sont proposées à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université du niveau Licence au Doctorat et enseignent les langues nordiques, à savoir **le danois, l'islandais, le norvégien, le suédois** (en langues principales), **le finnois et le féroïen** (en option), du niveau débutant à avancé.

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'une LICENCE LLCER Études nordiques.

## PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER LLCER Études germaniques : Études nordiques », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR d'Études germaniques et nordiques).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

## OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Approfondir à différents domaines des études scandinaves :
  - L'apprentissage de la langue.
  - La linguistique (diachronique et synchronique).
  - Les littératures.
  - La civilisation moderne et médiévale (dont la mythologie).
  - L'histoire et la géographie.
  - La sociologie des pays nordiques.
  - L'intercompréhension nordique et la découverte des autres langues de l'aire culturelle nordique.
- Compétences d'observation et de compréhension : le travail sur la langue permet d'accéder rapidement au sens des discours écrits ou oraux, d'en avoir une compréhension précise.
- Compétences d'interprétation et de jugement : tout type de document ou de discours doit pouvoir être contextualisé, restitué et analysé avec esprit critique.
- Compétences d'expression : tous les types de communication sont abordés et mis en pratique, à travers différents supports. Les compétences d'expression sont au centre des apprentissages proposés par notre UFR.
- Compétences de créativité : les compétences orales et écrites, acquises et perfectionnées pendant les études dans des domaines culturels très variés, en lien avec l'actualité ou des périodes historiques plus ou moins éloignées, permettent le développement de la sensibilité, de l'empathie et de la créativité.
- Compétences sociales : la participation sociale et culturelle à la vie de l'UFR favorise l'écoute mutuelle, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.


## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Méthodes

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

### Informations clés

 **Durée :**  
4 semestres

 **Tarif : (Éligible CPF)**  
Sur mesure

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire.

### Contact

**01 40 46 26 72**  
lettres-ftlv-fpc@sorbonne-  
universite.fr

## Modalités d'évaluation

Trois modalités d'évaluation sont prévues et la validation du séminaire d'ouverture suit les modalités de l'UFR d'accueil :

- Contrôle continu intégral (CCI) :
  - Au moins deux évaluations par semestre réparties dans le semestre.
  - Formats possibles : devoirs en classe, devoirs à domicile, exposés individuels ou collectifs, épreuves orales.
  - En cas d'absence justifiée, l'étudiant doit contacter l'enseignant responsable pour organiser une épreuve de substitution. Les justificatifs acceptés comprennent notamment :
    - Convocation administrative (préfecture, jury de concours, session de rattrapage, etc.).
    - Convocation à une épreuve (permis de conduire).
    - Certificat médical (hospitalisation, arrêt de travail, etc.).
    - Acte de décès d'un proche.
- Contrôle terminal (CT) :
  - Une seule épreuve en fin de semestre, organisée lors de la session initiale.
  - Les modalités sont définies par l'enseignant-chercheur responsable du séminaire ou du cours.
  - Les séminaires ne donnent pas lieu à un rattrapage.
- Soutenance du mémoire :
  - Présentation devant un jury composé d'au moins deux membres, dont le directeur ou la directrice du mémoire.
  - Le mémoire doit parvenir au plus tard dix jours calendaires avant la date de soutenance.
  - Le jury et l'étudiant complètent un rapport de soutenance à remettre au secrétariat.
  - En Master 2, le jury doit comprendre au moins un professeur ou un maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR).

## ET APRÈS ?

Le titulaire peut, après des études complémentaires, accéder aux métiers suivants :

- Traducteurs.
- Bibliothécaires.
- Documentaliste.
- Assistant ou collaborateur chef de projet.
- Chargé d'études.
- Ingénieur de recherche.
- Assistant chargé de communication.
- Collaborateur chef de projet événementiel.

Exemples d'employeurs :

- Bibliothèques, centres de documentation, organismes de recherche, cabinets d'étude, bureaux d'études et d'ingénierie.
- Toutes entreprises commerciales, industrielles et de services.
- Toutes organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations.
- Collectivités territoriales.
- Ministères et établissements publics.

### POUR CANDIDATER

Les inscriptions pour cette formation se font exclusivement via la plateforme Mon Master. Les stagiaires souhaitant s'inscrire sont invités à déposer leur dossier en ligne à l'adresse suivante : <https://monmaster.gouv.fr/formation>.

**Inscription en ligne : <https://monmaster.gouv.fr/formation>**